

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2021**

Présents : Mrs CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, JAMMES Hervé, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes BOYAVAL Fabienne, DUBRUILLE Chantal.

Absents :

Absents représentés : Mme DELPORT Dominique par Mr DELAROCHE Alain, Mr Jérôme LAFABRIE par Mr Alain NOUZIERES, Mr Philippe CAULET par Mme Fabienne BOYAVAL

Secrétaire de séance : Alain DELAROCHE

EMPLOI CONTRAT PEC

L'entretien de la commune est réalisé actuellement par l'association APIE et par des élus, le flux de visiteurs augmentant le travail pour le maintien de la propreté du village est croissant,

Le maire propose d'embaucher une personne en contrat PEC, (Parcours Emploi Compétences) à raison de 23 heures par semaine pour une durée de douze mois.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

EMPLOIS SAISONNIERS

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose de recruter 2 personnes pour la surveillance des parkings, il propose de créer deux emplois non permanents en raison d'un accroissement de travail saisonnier d'activité.

Le conseil municipal émet un avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- Afin de prévoir au budget le coût de la mise en place de l'adressage, un rendez-vous a été pris avec un fournisseur de signalétique adressage.
- Une réunion de travail pour la préparation du budget aura lieu courant mars, les élus recevront une convocation par mail.
- La réunion du conseil municipal pour le vote des comptes de gestion, des comptes administratifs 2019 et pour le budget 2021 aura lieu le mardi 30 mars.

Vu le Maire, Alain NOUZIERES